



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

Prérequis.

Il n'existe pas de pré-requis à cette formation. Il est néanmoins recommandé de posséder quelques notions de base sur la navigation sur internet et les outils bureautiques classiques. Nous procédons en début de parcours à une évaluation qui nous permet de moduler le parcours en fonction du degré de maîtrise des outils informatiques.

Public visé.

Ce parcours de formation s'adresse à toute personne désirant devenir artiste plasticien professionnel.

Objectifs pédagogiques.

A l'issue de la formation, le stagiaire saura :

- S'installer en tant qu'artiste professionnel (statut, déclarations, cotisations)
- Communiquer sur sa création artistique (internet, expositions)
- Vendre sa création artistique (tarifs, négociation, suivi satisfaction)

Formateur.

Formation assurée par Frédéric Roubaud, Directeur Artistique de la plateforme de cours en ligne. Il pourra être assisté de différents spécialistes pour la partie en e-learning.

Durée du parcours de formation.

Il est conseillé de suivre le parcours de formation sur une période de 4 mois minimum et de 6 mois maximum. Cette durée intègre :

- Le module de lancement de formation
- Chaque module de formation proposé sur une durée de une à deux semaines, incluant :
 - Une session de lancement de module,
 - Des modules de e-learning et leur quiz associé,
 - Des exercices de mise en pratique,
 - Une session en direct de fin de module.
- Le module de fin de formation et de bilan.



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

Module	Cours	Vidéos	Supports	Exercices	Durée
Lancement du parcours	6	7	5	6	1 semaine
Construire son projet d'artiste	4	3	2	2	1 semaine
Gérer son activité	8	10	9	7	1 semaines
Définir sa ligne artistique	3	3	2	1	1 semaine
Créer son site internet	9	10	9	6	2 semaines
Communiquer sur son art	12	22	10	16	2 semaines
Créer et produire	6	6	6	5	1 semaines
Exposer et vendre	7	7	7	7	1 semaines
Finaliser son projet	6	5	1	8	1 semaines
Total	61	73	51	58	3 mois
Charge totale de formation (hors travail personnel) :					16 jours

Délai d'accès.

Un parcours de formation est lancé pour chaque inscrit. Le parcours est un parcours individuel, avec des séances communes à tous les stagiaires en cours de formation. Ainsi le délai entre l'inscription au parcours et le lancement de la formation n'excédera pas 1 mois.

Modalités de convocations et de suivi.

Une semaine avant la session de formation présentielle, chaque stagiaire reçoit une convocation par email. Un rappel est envoyé la veille de la formation.

Lors de chaque session présentielle, chaque stagiaire remplit une feuille d'émargement ainsi qu'un questionnaire d'évaluation de la séance et du module concerné.

L'activité sur la plateforme de e-learning est traquée afin de monitorer l'assiduité et la régularité des stagiaires. Un système de relance permet d'alerter en cas de risque de rupture ou d'abandon par les stagiaires.

PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

Tarifs.

Le prix du parcours complet "Devenir artiste professionnel" est de 2000 euros TTC.

Contenu du programme.



Le parcours de formation est décomposé en modules :

- Construire son projet d'artiste
- Gérer son activité
- Définir sa ligne artistique
- Créer son site internet
- Communiquer sur son art
- Créer et produire
- Exposer et vendre
- Finaliser son projet

Chaque module est constitué de vidéos, de documents de référence, de liens utiles, d'exercices d'application, de directs en vidéo.

Déroulé pédagogique des sessions en direct.

Directs individuels chaque fin de module	Durée	Moyens
Objectifs des séances : Vérification des acquis du module. Correction des exercices et devoirs. Prise en compte remarques, difficultés.		
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil • Ordre du jour • Analyse du module qui se termine • Présentation du module à venir 	de 30mn à 120mn	Connexion en vidéo Supports de présentation Navigation sur la plateforme
Pause	15 mn	Si nécessaire
Émargement et évaluation	5 mn	En différé. Relance par mail



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

Directs collectifs mensuels	Durée	Moyens
Objectifs des séances : Mise en commun des pratiques et avancées de chacun. Un thème transversal est défini pour chaque séance.		
<ul style="list-style-type: none">• Accueil• Ordre du jour• Tour de table• Échanges libres sur le thème du jour	de 60mn à 120mn	Connexion en vidéo Supports de présentation Navigation sur la plateforme
Pause	15 mn	Si nécessaire
<ul style="list-style-type: none">• Émargement et évaluation	5 mn	En différé. Relance par mail

Base de connaissances.

Pendant toute la durée du parcours, le stagiaire bénéficie d'un accès libre et total à toute la base de données de la plateforme :

- Cours de pratique artistiques dans les disciplines majeures (1200 vidéos)
- Conférences sur l'histoire de l'art
- Conférences sur le bien-être et les techniques de recherche d'inspiration
- Podcasts sur la vie d'artiste

Un accompagnement renforce ces formations dans la mise en œuvre du projet d'installation en tant qu'artiste professionnel.

Tests de positionnement.

Le test de positionnement (historique dans la pratique artistique, domaines de prédilection, ambitions artistiques, projet personnel, ...) permet d'évaluer le niveau des stagiaires et d'ainsi adapter éventuellement le parcours. Cette adaptation consisterait à sélectionner certains modules à la place d'autres dans le parcours. Ce test de positionnement est réalisé en début de formation.

Moyens pédagogiques utilisés.

- Rendez-vous individuels en présentiel ou en vidéo jalonnent le parcours.
- Cours théoriques, exposés en vidéo
- Pour les mises en situation : exercices pratiques, études de cas, mises en situation.



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

- Les supports de présentation et les modèles sont disponibles sur la plateforme de elearning devenir-artiste-professionnel.fr
- Les vidéos sont disponibles sur la plateforme devenir-artiste-professionnel.fr

Surveillance de l'intérêt des stagiaires.

Un suivi de l'assiduité sur la plateforme est effectué.

- D'autre part, une surveillance de l'intérêt des stagiaires pour la formation est mise en place (réunion live mensuelle) et des sondages réguliers permettent de vérifier cela (mails, groupe de discussion, messagerie, enquête)
- Un système de gamification /(badges de récompenses, challenges...) permettra de dynamiser la participation des stagiaires. Ce système est en cours d'étude.

Moyens techniques utilisés.

Pour les sessions en présentiel éventuelles:

- Salle de réunion, vidéoprojecteur

Pour les sessions en e-learning :

- Connexion internet, plateforme devenir-artiste-professionnel.fr

Évaluation.

Des quiz sont prévus tout au long du parcours.

Les mises en situation sont proposées tout au long du parcours, permettant au stagiaire d'appliquer dans des situations réelles les concepts développés dans chaque module.

Questionnaire d'évaluation final.

Un questionnaire est proposé en fin de formation à chaque stagiaire afin d'obtenir un retour sur les acquis et le déroulé de la formation. Ce question porte sur :

- Le contenu de la formation,
- La pédagogie de la formation,
- La plateforme technique utilisée pendant la formation.

Ces questionnaires sont exploités ensuite par le comité de suivi, et chaque contributeur à l'origine d'une demande est notifié de l'avancement des actions éventuelles qui en découlent.



PROGRAMME DE FORMATION

Parcours "devenir artiste professionnel"

Sanction.

Emargement + attestation de fin de formation + enquête de la satisfaction des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

Attestation de fin de formation.

En fin de formation, si le stagiaire a effectivement participé à toutes les sessions présentiels et activé tous les modules de e-learning, une attestation de fin de formation pourra être délivrée.

Réclamation.

Toute réclamation fera l'objet d'une prise en charge rapide. Le contributeur à l'origine de la réclamation sera informé par mail de la prise en compte de sa réclamation. Cette réclamation sera traitée par le comité de suivi hebdomadaire, et le plan d'action s'y rapportant sera suivi dans le tableau de bord du comité. L'émetteur de la réclamation sera averti par mail des suites données à sa réclamation.

Accessibilité.

Quand elle a lieu, la partie présentielle de la formation a lieu dans les locaux de la société RART, à Capinghem : 82, rue Poincaré 59160 Capinghem, dans la proche banlieue de Lille. Un lien vers le plan d'accès [se trouve ici](#).

Public en situation de handicap.

Les éventuels handicaps des stagiaires seront pris en compte en amont de la formation lors de l'évaluation initiale. Si nécessaire, le parcours sera alors adapté (contenu et rythme) en fonction de chaque situation. Le formateur contactera ensuite son contact auprès de "Ressources Handicap Formation des Hautes de France" afin de confirmer les dispositions particulières envisagées. La liste des organismes est ajoutée au formulaire de demande. Cette liste est [consultable ici](#).

Contact.

Afin de nous assurer que les moyens de la prestation de formation puissent être adaptés à vos besoins spécifiques, vous pouvez contacter Frédéric Roubaud par mail : contact@artistepro.fr ou par téléphone au 03.20.92.88.25. Dans tous les cas, un questionnaire initial ainsi qu'un entretien individuel vous seront proposés avant le lancement du parcours de formation.